



TRÉSORIER ET TRÉSORIER ADJOINT : GÉRER LES BUDGETS DU CSE



2 JOURS



Trésorier, secrétaire, adjoints vous avez des responsabilités dans la gestion des budgets du CSE. Votre rôle est stratégique et vous accomplissez des actes de gestion qui engagent la responsabilité du CSE. Face aux attentes importantes des salariés, il est impératif de maîtriser parfaitement la réglementation afin d'élaborer, tenir et contrôler les budgets au service d'un projet. S'ajoute les obligations comptables à respecter qui varient en fonction de la taille des CSE.

PUBLIC

Élus ayant des responsabilités dans la gestion des budgets (trésoriers, secrétaires, adjoints, etc.)

TARIF

Inter-entreprises à Paris : 740 € HT par élu.

Intra entreprise : Organisation sur mesure en présentiel ou en visioconférence aux dates de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PROCHAINES DATES

- **Dates en inter-entreprises à Paris en présentiel** : 1 et 2 juillet 2025 ; 13 et 14 novembre 2025
- **Dates en inter-entreprises en visioconférence** : 3 et 4 juillet 2025
- **Intra entreprise** : Organisation sur mesure aux dates et au lieu de votre choix, en présentiel ou en distanciel.

PRÉREQUIS

Aucun



100 % des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

* Adresse : 61-65 rue de Bercy 75012 PARIS

PROGRAMME

▶ MAÎTRISER LE CADRE LÉGAL

- Responsabilité collective du comité et responsabilité individuelle des membres
- Budget de fonctionnement : calcul, dépenses autorisées
- Budget des activités sociales et culturelles : calcul, dépenses autorisées, critères d'attribution possibles, règles Urssaf
- Obligations comptables
- Processus d'arrêté et d'approbation des comptes, publicité
- Recours face aux pratiques illicites
- La qualité, la conservation des justificatifs
- Sensibilisation sur le RGPD

▶ GÉRER DES BUDGETS AU SERVICE D'UN PROJET

- Des méthodes pour élaborer des budgets et pour les suivre
- Conduire des activités et identifier les attentes des salariés
- La mise au point de tableaux de bord et de suivi de gestion

- Relier le projet au budget puis au rapport de gestion
- La mise au point d'outils de pilotage simple au quotidien
- Les différentes méthodes de suivi comptable
- La relation du trésorier avec l'expert-comptable et/ou le commissaire aux comptes

▶ S'ORGANISER POUR ÊTRE EFFICACE ET MAÎTRISER LES RISQUES

- Le rôle du trésorier dans la présentation des comptes
- Le règlement intérieur : le statut du trésorier, ses missions, la séparation des pouvoirs
- La mise en place de procédures organisationnelles
- La conduite des opérations comptables